par Clarence Edgard-Rosa et Anne-Laure Troublé

Crèches d'entreprises et micro-crèches

Avec 828 000 naissances en 2010 et une capacité d'accueil de 349 800 jeunes enfants dans les structures collectives (chiffre de 2008), le problème de pénurie des places en crèches n'est donc pas près d'être résolu. Bonne nouvelle : entre les initiatives privées, comme les crèches d'entreprise, et de nouveaux modèles à l'image des micro-crèches, les solutions se diversifient.

Les crèches d'entreprise

En 2003, la Conférence de la famille (rendez-vous annuel de la politique familiale, institué en 1996) instaure un « Plan crèches », doté d'un budget de 200 millions d'euros, en faveur, notamment, du secteur privé. Une première pour les crèches privées qui, désormais, peuvent bénéficier de financements publics. Depuis, le nombre de crèches d'entreprise ne cesse d'augmenter… Voici quelques arguments pour convaincre votre *boss*.

Crèches d'entreprise ou interentreprises ?

En moyenne, 10 % des salariés d'une entreprise ont des enfants de moins de trois ans, et, *in fine*, 2 à 3 % des employés optent pour la crèche d'entreprise. Celle-ci est donc l'apanage des grandes sociétés, qui sont les seules à pouvoir atteindre la trentaine d'enfants pour que l'opération ne soit pas trop coûteuse.
La solution, quand le nombre d'enfants est insuffisant : la crèche interentreprises. Dédiée à plusieurs entreprises à la fois (chacune finançant le nombre de berceaux souhaité), elle est créée en partenariat avec d'autres sociétés environnantes et/ou avec des collectivités locales.

Un plus pour les salariés

Les crèches d'entreprise et interentreprises ont pour elles des atouts considérables :

- L'emplacement à proximité de l'entreprise : les crèches sont généralement situées à proximité des entreprises, voire dans les locaux mêmes de ces dernières pour les crèches internes. Un gain de temps appréciable sur les trajets et une proximité rassurante avec son enfant.
- L'ampleur des heures de fonctionnement : les horaires, souvent plus souples que ceux des crèches publiques, sont adaptés aux amplitudes de travail des salariés (ex. : ouverture dès 7 h le matin, fermeture à 21 h).
- Les tarifs, identiques à ceux d'une crèche publique : ils sont calculés en fonction du coefficient familial.

Un plus pour les entreprises

- Un argument à l'embauche et à la fidélisation.
- Une amélioration de la productivité et de la sérénité des salarié(e)s.
- Un encouragement à la reprise après un congé maternité ou parental.
- Un vecteur d'image positive et d'entreprise citoyenne et socialement responsable.
- Un moyen d'accroître la parité professionnelle.

Les aides

- Grâce aux nombreuses aides de l'État, dont le **Crédit d'impôt famille** (CIF), qui permet aux entreprises de récupérer fiscalement la moitié des dépenses engagées pour la création et le fonctionnement d'une crèche, **83 % des frais de fonctionnement des crèches d'entreprise sont pris en charge par l'État.**

- En 2010, le ministère du Travail a créé le **Club Crèches & Entreprises**. Il réunit les entreprises exemplaires (60 entreprises sont membres fondateurs) en matière de création de places de crèche ou de financement de berceaux en faveur des enfants de leurs salariés. Ces dernières s'engagent à parrainer chacune une ou plusieurs nouvelles entreprises qui n'auraient pas encore créé ou financé de places de crèche.

Les prestataires

Si, avec tous ces arguments en poche, votre patron est encore sceptique, voilà de quoi finir de le convaincre : de nombreuses sociétés proposent aujourd'hui des crèches clés en main. Certaines aidant même les entreprises à rechercher alentour d'autres sociétés qui seraient intéressées par la création d'une structure interentreprises.

Les Petits Chaperons Rouges :
01 41 40 81 81 ; www.lpcr.fr.

Babilou :
01 41 49 96 50 ; www.babilou.com.

Crèches de France :
0144117478;www.crechesdefrance.com.

La Maison Bleue :
01 46 54 05 74 ; www.la-maison-bleue.fr.

Crèche Attitude :
01 46 94 91 91 ; creche-attitude.fr.

MA PLACE EN CRÈCHE !

Pour vous simplifier la vie, www.maplaceencreche.com (09 77 21 77 18) recherche pour vous les places disponibles dans son réseau de crèches interentreprises, proches de votre lieu de travail ou de votre domicile. Une condition pour cela : que votre entreprise prenne à sa charge une partie du financement (sachant que cette dernière peut déduire fiscalement 83 % des dépenses occasionnées, soit un coût de revient pour l'entreprise de 150 à 200 € net par mois). Bonus : maplaceencreche vous aide, si besoin, à convaincre votre entreprise et gère les formalités de A à Z.
Pour profiter de ce service gratuit, rien de plus simple : inscrivez-vous sur le site www.maplaceencreche.com, un conseiller vous rappellera dans les 24 h et vous proposera une solution sur mesure.

LES MICRO-CRÈCHES

À mi-chemin entre la crèche collective et la nounou, un nouveau système de garde est en train d'émerger : la micro-crèche. Trois assistantes maternelles sont en charge de 10 enfants dans un lieu qui respecte les mêmes normes de sécurité qu'une crèche classique. Mode d'emploi.

Ce que la micro-crèche emprunte au système de la nounou

- Dans une micro-crèche, l'aspect humain est central : en raison du petit nombre d'enfants, parents et assistantes maternelles profitent d'une vraie relation de proximité.
- Autre avantage de la nounou que l'on retrouve en micro-crèche : le taux d'encadrement. Il est beaucoup plus élevé que dans les crèches collectives classiques, qui accueillent 30 à 60 enfants. En micro-crèche, le taux est d'une assistante maternelle pour 3 enfants, contre une pour 6 ou 7 enfants en crèche collective.
- Au-delà des questions de sécurité, ce taux d'encadrement permet aussi à la micro-crèche de proposer une prise en charge plus personnalisée que dans une crèche collective. Résultat : on peut répondre au mieux aux besoins des bambins et prendre en compte leurs habitudes pour l'alimentation, les siestes…

Ce que la micro-crèche emprunte à la crèche collective

- Dans une micro-crèche, l'enfant évolue dans un univers socialisant : l'espace est partagé avec d'autres enfants, pour une première approche saine de la collectivité.
- En choisissant cette option, on est sûr(e) d'opter pour une expertise professionnelle irréprochable : l'ouverture d'une micro-crèche doit être validée par la mairie de la commune concernée et correspondre aux mêmes critères qu'une crèche municipale. Hygiène, qualité des repas... tout est aux petits oignons.
- Contrairement à une assistante maternelle qui garde les enfants chez elle, les assistantes maternelles accueillent les bambins dans un lieu spécifiquement aménagé (un appartement, une maison ou un local municipal), qui respecte les mêmes normes de sécurité qu'une crèche classique (prises de courant sécurisées, mobilier adapté…).

Et le prix ?

Les parents qui ont recours à une micro-crèche peuvent bénéficier d'une aide PAJE versée par la CAF, comme s'ils employaient une garde à domicile, et ce pour chaque enfant. Sur le budget mensuel, le coût est à mi-chemin entre la crèche municipale et la nounou.

HISTORIQUE

À l'origine des micro-crèches, le « Plan Petite Enfance » du gouvernement Villepin (2006). En réponse au manque de berceaux dans les crèches municipales, l'urgence était de faciliter la mise en place de nouveaux modes de garde. Les micro-crèches sont alors lancées à titre expérimental. Elles représentent une solution efficace pour les zones rurales et périurbaines, dans lesquelles il n'y a souvent pas assez d'enfants ni de moyens pour ouvrir des crèches collectives, mais aussi pour les zones urbaines où, souvent, se pose le problème du manque de locaux de grande taille. Face à leur succès, les micro-crèches sont officialisées par décret en 2010.

Petit visite sur le terrain pour visiter Les Artistes Malicieux, l'une des 5 micro-crèches du réseau Crèches et Malices, créé par Anne-Laure Prieur et Rudy Muti.

Dans le IIIe arrondissement de Paris, une petite enseigne au nom charmant. Aux Artistes Malicieux, l'ambiance est sereine. Quatre assistantes maternelles prennent soin d'une dizaine de bambins dans une pièce décorée avec soin. Une petite structure comme celle-ci permet de prendre en compte les besoins individuels de chacun, mais aussi de valoriser le rapport humain. « *Avoir une vraie relation de proximité avec les parents est au centre de nos préoccupations* », explique Hélène Malpot, infirmière puéricultrice et ancienne directrice de crèche associée au projet depuis ses débuts. Les parents sont impliqués autant que possible. « *Une fois par mois, nous envoyons aux parents des photos de leur enfant à la crèche, pendant une activité.* »

Pour Stéphanie David, référente pédagogique de l'établissement, « *le fait d'être plusieurs nounous est un atout de taille, car elles répondent ainsi mieux aux besoins des enfants, ce qui favorise la sécurité affective.* » Une fois par semaine, cette psychologue accompagne l'équipe dans la mise en place du projet pédagogique de la crèche. Comment gérer les difficultés rencontrées par les assistantes maternelles ? Comment accompagner les progrès d'un enfant ? Une pro extérieure à la crèche, qui apporte un regard neuf et qui sert d'intermédiaire avec les parents.

« *le fait d'être plusieurs nounous est un atout de taille, car elles répondent ainsi mieux aux besoins des enfants, ce qui favorise la sécurité affective.* »

Ce sont des parents confiants qu'Anne-Laure Prieur salue à la fermeture de ses portes. Pourquoi choisissent-ils la micro-crèche ? Certains veulent habituer leur enfant à la collectivité pour lui éviter un passage à la maternelle trop brutal ; les autres optent pour la relation de proximité, rendue possible par une petite structure. Les demandes continuent d'affluer. Bonne nouvelle : Crèches et Malices prépare l'ouverture de 3 nouveaux établissements à Paris, et un 4e dans le Nord pour septembre 2011.

CRÈCHES ET MALICES

Retrouvez sur www.crechesetmalices.com les micro-crèches déjà ouvertes et celles qui le seront bientôt, et, surtout, commandez votre micro-crèche dans votre quartier : Crèches et Malices recense en effet les demandes des parents, et si plusieurs besoins sont exprimés dans la même ville ou le même quartier, une étude de faisabilité est alors entreprise.

crèches et malices
L'expert de votre micro-crèche